

Aquitaine, Landes
Rion-des-Landes
place des Droits-de-l'Homme

Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Barthélemy

Références du dossier

Numéro de dossier : IM40007356

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : inventaire topographique patrimoine mobilier des Landes

Désignation

Parties constituantes non étudiées : autel, confessionnal, bénitier, clôture de choeur, clôture des fonts baptismaux, lutrin, prie-Dieu, armoire, chandelier d'autel, chandelier d'église, sonnette d'autel, boîte à hosties, pupitre-thabor, ampoule à saint chrême, encensoir, navette à encens, cuiller à encens, seau à eau bénite, croix de procession, tronc à quêter, croix, étole, statue, tableau, livre

Localisation

Aire d'étude et canton :

Aire d'étude : Tartas ouest, *Canton* :

Précisions :

Historique

L'église de Rion ne conserve actuellement aucun vestige de son décor ante-révolutionnaire, à l'exception notable de son portail roman. Quant au mobilier qui la garnissait sous l'Ancien Régime, il n'en subsiste qu'une cloche du XIV^e siècle (sans doute la plus ancienne du département des Landes) et une chaire à prêcher des années 1750-1770, attribuable aux sculpteurs montois Pierre ou Jean Floché, mais considérablement remaniée en 1865. En 1728, comme le signale l'abbé Daugé dans sa monographie paroissiale (1912), l'édifice possédait cinq autels, dédiés respectivement à saint Barthélemy (maître-autel), Notre-Dame, saint Michel, saint Roch et saint Jean, tous disparus. Le mieux documenté est l'autel de la Vierge : transformé et décoré en 1778 par le maître menuisier Jean Castandet et par le sculpteur Antoine II Giraudy, de Lescar, il comportait, entre autres ornements, un groupe sculpté de la *Vierge de pitié*, deux bas-reliefs de l'*Annonciation* et de la *Visitation*, un haut-relief de l'*Assomption* et deux statues "l'une jacobine avec le chapelet et l'autre carme avec le suaire (*sic* pour scapulaire)", sans doute *Saint Dominique* et *Saint Simon Stock*, le tout richement polychromé et doré.

A la Révolution, l'église est en grande partie dépouillée de ses ornements : son argenterie, d'un poids de vingt livres et seize onces (lampe, croix, encensoir, navette, baiser de paix), est confisquée - du moins officiellement - en novembre 1792 ; ses cloches (à une exception près) sont réquisitionnées en décembre 1793. Les autels sont détruits lors de l'affectation de l'édifice au culte de la Raison en 1794. Le reste du mobilier est inventorié le 18 nivôse an III (voir annexe 4) et vendu à l'encan quelques jours plus tard.

Après le rétablissement du culte en 1801, les desservants et les marguilliers successifs de l'église (Jean I Bellegarde, Jean II Bellegarde, Thomas Dupon, Girons Cuzacq, Mathieu Maisonnave, Jean Darrouzet) s'emploient à remeubler l'édifice, en commençant par les objets cultuels et les ornements liturgiques indispensables, puis en poursuivant par le mobilier monumental : en juin 1825, "des Italiens" (sans doute des stucateurs tessinois ou comasques) construisent un nouveau maître-autel, qui sera doré en 1842 ; un autel dédié à saint Roch est acquis pour 780 francs en 1827, suivi par un dais de procession. Une statue de saint Barthélemy, patron de la paroisse, vient orner l'autel majeur en juillet 1826, tandis que le doreur saint-séverin Guilhaume Lagarde dore croix et chandeliers d'autel. En novembre 1847, le saintier lorrain Auguste Martin fonde deux nouvelles cloches au pied de l'église. Un chemin de croix en gravures est installé dans la nef en 1852. Les inventaires de 1838 et de 1841 décrivent une église dûment pourvue de tout le nécessaire.

A l'occasion de la vaste campagne d'agrandissement et de restauration de l'édifice en 1868, qui voit la reconstruction presque complète du massif occidental et l'édification d'un collatéral au sud, l'ensemble mobilier subit également une

importante rénovation. L'architecte Gustave Alaux dessine un nouveau maître-autel, dont la réalisation est sans doute confiée à son collaborateur habituel, le Bordelais Bernard Jabouin. Les autels latéraux, désormais dédiés à la Vierge et à saint Joseph, sont aussi renouvelés, de même que les confessionnaux, sièges de célébrant et meubles de sacristie, et la chaire du XVIIIe siècle est redécorée au goût néogothique du jour. Le verrier bordelais Isidore Pomès garnit la même année les nouvelles fenêtres du chœur de grandes verrières à personnages. A la fin du siècle, des dons de particuliers viennent compléter le décor avec de nombreuses statues de série. Le curé Claverie, enfin, fait exécuter par le décorateur local J. Ducournau, entre 1892 et 1897, des peintures murales couvrant l'intégralité des murs et des voûtes, aujourd'hui connues par des cartes postales anciennes.

Le XXe siècle n'apporte que des ajouts mineurs à cet ensemble, le principal étant un monument aux morts installé dans le collatéral sud après la Grande Guerre. Un orgue par le facteur palois Pesce est construit en 1972 (d'abord installé dans le bas-côté sud, puis à la tribune en 2011). Le dernier ajout en date est la pose, dans les baies orientales des bas-côtés, de vitraux symboliques par le verrier dacquois Brigitte Nogaro en 2010. Entre temps, la réforme liturgique de Vatican II a entraîné dans les années 1970-1980 la suppression du maître-autel de Gustave Alaux et celle des peintures murales de Ducournau.

La sacristie conserve actuellement un riche ensemble d'objets cultuels en argent (par les orfèvres Favier frères, Demarquet frères, P. et G. Gille, Berger et Nesme) et en bronze (par les fabriques Haussaire, Dubois et Bouvart) de la seconde moitié du XIXe et du début du XXe siècle. Des objets acquis au lendemain de la Révolution par les desservants et marguilliers de l'église, seul subsiste un calice de 1798-1809 exécuté par un orfèvre bordelais anonyme et acheté par le curé Baffoigne en 1807.

Auteur(s) de l'oeuvre : Gustave Alaux (dessinateur, auteur du modèle, attribution par source), Louis Richomme (sculpteur, auteur du modèle, signature), Henri Giscard (fabricant de statues, attribution par travaux historiques), Napias (peintre, signature), Mame Alfred et fils (éditeur, signature), Antoine II Giraudy (sculpteur, marbrier, attribution par source), Félicité Moreau (marchand, attribution par source), Guillaume Lagarde (doreur, attribution par source), Charles Jean Cléophas Desvergnès (sculpteur, auteur du modèle), Marcel Marron (fabricant de statues), Jean Castandet (menuisier, attribution par source)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Landes. 2 O 1751. Église, 1816-1926**
Église, 1816-1926.
Archives départementales des Landes, Mont-de-Marsan : 2 O 1751
- **AD Landes. 70 V 286/7. Inventaire des biens dépendant de la fabrique, 22 février 1906**
Inventaire des biens dépendant de la fabrique, 22 février 1906.
Archives départementales des Landes, Mont-de-Marsan : 70 V 286/7
- **AD Landes. 70 V 286/8. Legs à la fabrique, 1831-1833**
Legs à la fabrique : Bernard Taris et Marie Prat épouse Taris (1831-1833).
Archives départementales des Landes, Mont-de-Marsan : 70 V 286/8
- **AD Landes. II F 919. Notes de l'abbé Vincent Foix : vieux clochers, vieilles églises**
Notes de l'abbé Vincent Foix : vieux clochers, vieilles églises.
p. 32-33
Archives départementales des Landes, Mont-de-Marsan : II F 919

Bibliographie

- **DAUGÉ Césaire. Rion-des-Landes : son histoire**
DAUGÉ Césaire. *Rion-des-Landes : son histoire*. Bergerac : Imprimerie générale du Sud-Ouest, 1912.
- **DUFOURCET Eugène. L'Aquitaine historique et monumentale : Rion-des-Landes**
DUFOURCET Eugène. *L'Aquitaine historique et monumentale : Rion-des-Landes*. Dax : Société de Borda, 1895.

- CUZACQ René. *Les Landes pittoresques*. Mont-de-Marsan : éd. Jean Lacoste, 1960. p. 39-41
- PILLEMENT Georges. *La France inconnue*. Paris : Grasset, 1956. tome II (Sud-Ouest), p. 236
- CHABAS David. *Villes et villages des Landes*. Capbreton : D. Chabas. Tome I, 1968 ; tome II, 1970 ; tome III, 1972 ; tome IV, 1974. tome I, 1968, p. 313
- **LERAT Serge (dir.). Landes & Chalosses**
LERAT Serge (dir.). *Landes & Chalosses*. Pau : Cairn, 1984. tome I, p. 370

Annexe 1

Liste des œuvres disparues

Autel de la Vierge. Transformé et décoré en 1778 par le maître menuisier Jean Castandet et par le sculpteur (Antoine II) Giraudy, de Lescar. Ce dernier fournit un groupe sculpté de la *Vierge de pitié*, deux bas-reliefs de l'*Annonciation* et de la *Visitation*, un haut-relief de l'*Assomption* et deux statues "l'une jacobine avec le chapelet et l'autre carme avec le suaire (*sic* pour scapulaire)", sans doute *Saint Dominique* et *Saint Simon Stock* (Daugé, 1912, p. 100-102).

Maître-autel (n° 1). Construit en juin 1825 par "des Italiens" (sans doute des stucateurs tessinois ou comasques), puis doré en 1842 (Daugé, 1912, p. 100-102).

Maître-autel (n° 2). Pierre, 1868. Dessiné par l'architecte Gustave Alaux, qui mène au même moment la restauration de l'église ; peut-être dû au marbrier-sculpteur bordelais Bernard Jabouin (1810-1889), collaborateur habituel d'Alaux. Orné "de douze colombes becquetant un olivier" (Daugé, 1912, p. 339). Visible sur une carte postale de Marcel Delbois (avant 1941). Sans doute déposé et détruit après le concile Vatican II.

Autel secondaire, dit de saint Roch. Acquis pour 780 francs en 1827 (Daugé, 1912, p. 100-102).

Garniture d'autel (croix et chandeliers). Bois doré ; dorure par le doreur de Saint-Sever Guillaume Lagarde (1798-1870) en juillet 1826 (Daugé, 1912, p. 100-102).

Calice. Argent. Acquis entre mars 1818 et août 1820 par le marguillier Jean Darrouzet (Daugé, 1912, p. 280).

Ciboire. Argent. "Beau ciboire" acquis en 1826 ou 1827 par le curé Dominique Lestage grâce à un don de Jeanne Bonnan et de Jean Bellegarde (Daugé, 1912, p. 280).

Ostensoir. Argent (?). "Le 9 juin 1833, le trésorier [de la fabrique de Rion] paya 272 livres, 2 sols, à M. le curé de Laluque pour un ostensor achetés à Bayonne" (Daugé, 1912, p. 285).

Peintures murales. Exécutées sur les murs et voûtes de l'église en 1892-1894 sous le ministère du curé Clavierie, achevées en 1894-1897 par "Ducournau, peintre à Rion" (auteur de peintures à l'église de Boos en 1904), qui fut payé grâce à un crédit de 2.500 francs voté par le conseil municipal en 1894 et un second de 1.500 francs en novembre 1897. Visibles sur deux cartes postales de la première moitié du XXe siècle. Détruites à une date indéterminée, avant 1990.

Statue : Saint Barthélemy. Statue du patron de la paroisse, acquise pour surmonter l'autel majeur en juillet 1826.

Ensemble de statues de série. Plâtre blanc et polychrome. Visibles sur une carte postale de la première moitié du XXe siècle. Vestibule : *Saint Barthélemy*, *Saint Michel terrassant le démon* (modèle de Charles Desvergnès). Nef, 1ère travée : *Saint Roch*, *Saint Antoine de Padoue*. Nef, 2e travée : *Sainte Jeanne d'Arc* (modèle de Charles Desvergnès). Chœur (arc triomphal) : *Sacré-Cœur de Jésus*, *Vierge au Sacré-Cœur* (ces deux dernières remplacées par les actuelles statues du *Sacré-Cœur* et de la *Vierge d'Overbeck*), *Deux anges lampadophores* (de part et d'autre du maître-autel). le doreur saint-séverin Guillaume Lagarde dore croix et chandeliers d'autel.

Annexe 2

Liste des œuvres non étudiées

Autel (maître-autel) [chœur]

4e quart 20e s. Grès.

Autel-table "face au peuple".

Paire de confessionnaux [collatéral nord, 1ère et 2e travées] (ill. 20184002382NUC2A)

2e moitié 19e s. Chêne teinté et ciré.

Style néogothique. Trois loges sur plan trapézoïdal ; loge centrale saillante avec battant rectangulaire à claire-voie (trois arcs brisés sur colonnettes) ; loges latérales ouvertes, à linteau découpé en arc déprimé outrepassé, agenouilloir, accotoir et guichet à jalousie. Décor : pilastres angulaires, gâble ajouré à crochets et fleuron sommital (loge centrale), pinacles fleurronnés.

[N° 59, inv. 1906 : "Deux confessionnaux en bois de chêne revendiqués par la famille Larrivière".]

Confessionnal [collatéral nord, 3e travée]

2e moitié 19e s. Résineux teinté faux chêne et ciré.

Style néogothique. Trois loges sur plan trapézoïdal ; loge centrale saillante avec battant rectangulaire à claire-voie (trois arcs trilobés sur colonnettes) ; loges latérales ouvertes, à linteau droit, agenouilloir, accotoir et guichet à jalousie. Décor : colonnettes angulaires, gâble plein à remplage, rose quadrilobée, croix sommitale fleurdelisée et nimbée (loge centrale), quatre pinacles à crochets, frises des festons (loges latérales).

Paire de bénitiers d'applique [vestibule]

Vers 1868. Marbre blanc.

Vasque de plan tréflé et d'élévation galbée, avec pomme en pendentif.

h = 26 ; la = 54 ; pr = 35.

Clôture de chœur [chœur et collatéraux (chapelles de la Vierge et de saint Joseph)]

4e quart 19e s. Fer forgé peint (en noir), chêne (appui).

Clôture de plan droit, régnant (à l'origine) sur la largeur de l'église, avec portillon devant chacun des trois autels (à battants jumelés pour le maître-autel, à battant unique pour les autels latéraux). Décor : losanges et quadrilobes (appui), volutes affrontées dessinant des motifs cordiformes (panneaux).

h = 76.

État : la partie centrale, correspondant au chœur, a été déposée avant 1990.

[N° 57, inv. 1906 : "Une grille de communion, 18m de long sur 0m75 de haut. Revendiquée par M. Poudenx Victor". Victor Poudenx était le fils de Louis Poudenx, adjoint au maire au moment de la grande restauration de l'église en 1868.]

Clôture des fonts baptismaux [collatéral sud, à l'ouest (en 1990)]

4e quart 19e s. Fer forgé peint (en blanc).

h = 160 environ.

[Repérée dans le collatéral sud en 1990, supprimée avant 2018.]

Lutrin [chœur]

19e s. et 2e moitié 20e s. Bois fruitier clair teinté faux chêne.

Base tripode sur pieds en volute, tige à fût torsadé et deux bagues, pupitre (refait) de plan carré, fixe.

Décor sculpté en relief dans la masse : frise de rosaces (bague inférieure de la tige), feuilles de vigne (bague supérieure). Décor sculpté rapporté par clouage : rose et feuille entre deux croix latines, le tout entouré d'une triple arcature (revers du pupitre).

h = 165 ; la = 49,5.

État : pupitre remplacé.

Paire de prie-Dieu [chœur]

4e quart 19e s. Chêne teinté et ciré.

Style néo-médiéval. Décor : quadrilobe ajouré et fleurronné, "contreforts" talutés à motifs d'écaillés.

h = 82,5 ; la = 66 ; la = 68.

[N° 42, inv. 1906 : "Deux prie-Dieu bois de chêne" (dans le sanctuaire).]

Ensemble de 3 armoires [sacristie et réserve nord]

2e moitié 19e s. Bois blanc, bois résineux et pin teintés.

Deux armoires à deux battants juxtaposés, une armoire à trois battants juxtaposés ; panneautage rectangulaire simple, corniche moulurée rapportée.

h = 230 ; la = 123 ; pr = 43 (armoire de la sacristie) ; h = 270 environ (armoires de la réserve).

Ensemble de 4 chandeliers d'autel [collatéral nord, autel]

2e moitié 19e s. Bronze doré.

Style éclectique. Base triangulaire ajourée, tige tubulaire, nœud torique, bobèche à bord en dents de scie, broche.

Décor : croix tréflées (faces de la base).

h = 40 (45 avec la broche).

Paire de chandeliers d'autel [sacristie]

2e moitié 19e s. Bronze doré.

Style néo-roman. Base triangulaire ajourée, tige tubulaire nue, nœud torique, bobèche et broche. Décor : feuilles, rinceaux et enroulements avec pommes de pin (base), feuilles et palmettes (bobèche).

h = 31,5 (hauteur actuelle ; 37 avec la broche) ; la = 19,5.

État : tige raccourcie.

Paire de chandeliers d'église (n° 1) [collatéral sud, chapelle des fonts] (ill. 20184002395NUC2A et 20184002396NUC2A)

4e quart 19e s. Laiton et bronze dorés avec rehauts peints bleus.

Style néo-roman. Base triangulaire, bouquet de lumière en forme de croissant, à sept branches à bobèches et binets.

Décor (fondu) : feuilles (base), monogramme JHS, feuilles et baies (bouquet de lumières).

h = 47 ; la = 60.

Paire de chandeliers d'église (n° 2) [sacristie] (ill. 20184002398NUC2A)

4e quart 19e s. Laiton et bronze dorés.

Style néo-roman. Base triangulaire (en forme de feuilles), bouquet de lumière à sept branches étagées en pyramide, avec bobèches et binets. Décor (laiton découpé et doré) : lys, grappes de raisin et feuilles de vigne (bouquet).

h = 47 ; la = 36,5.

Sonnette d'autel [sacristie]

Limite 19e s.-20e s. Bronze doré et acier chromé.

Sonnette à quatre timbres.

h = 13.

Boîte à hosties [sacristie]

Limite 19e s.-20e s. Fer blanc.

Boîte ronde, couvercle plat emboîtant.

h = 14,5.

Pupitre-thabor [sacristie]

2e moitié 19e s. Laiton doré et émaillé, verre coloré.

Style néo-roman. Plan carré. Décor : pommes de pin et fleurons sur les faces ; quatre médaillons émaillés avec les figures du Tétramorphe.

h = 14,5 ; la = 28.

Ampoule à saint chrême [sacristie]

2e moitié 19e s. Orfèvre parisien. Argent.

Récipient cylindrique avec couvercle bombé en dôme à croix sommitale soudée ; décor de filets de perles.

h = 6,5.

Inscription gravée : Sanctum Chrisma. Poinçon (sous la base) : garantie gros ouvrages 1er titre Paris 1838-1973 (Minerve).

Paire d'encensoirs [sacristie]

Milieu 19e s. Laiton et bronze argentés.

Style classique. Pied circulaire, couvercle emboîtant.

h = 22.

Navette à encens et sa cuiller [sacristie]

2e moitié 19e s. Bronze argenté.

Navette à forme en nef.

h = 8 (navette).

Seau à eau bénite et aspersoir [sacristie]

2e moitié 19e s. Bronze et laiton argentés.

Seau en vase Médicis, avec anse chantournée.

Seau : h = 21.

Croix de procession [sacristie]

2e moitié 19e s. Bronze et laiton argentés et dorés.

Style néo-roman. Hampe et douille emboîtante en laiton, nœud torique, croix en bronze, avec Christ et titulus fondus, dorés et rapportés, fleurons soudés. Décor : quadrilobes à bouquet de feuilles de vigne (fleurons des bras).

h = 250 environ.

Paire de troncs à quêter [sacristie]

Milieu 20e s. Plâtre polychrome et bois peint.

Deux anges-troncs (un blanc, un noir).

Croix (de chaire à prêcher) : Christ en croix [vaisseau central, 3e pilier sud, face à la chaire]

Limite 19e s.-20e s. Plâtre blanc à rehauts polychromes, bois teinté.

h = 110 environ.

Ensemble de 2 étoles pastorales [sacristie]

Limite 19e s.-20e s.

A. Drap lamé doré, toile de coton rouge (doublure), fil métal doré (passementerie, décor). Décor brodé : épis de blé et pampres de vigne.

B. Velours de coton et soie noir, bougran noir (doublure), fil métal argenté (passementerie, décor). Décor brodé : croix, rinceaux.

Ensemble de 3 étoles [sacristie]

Limite 19e s.-20e s.

A. Satin de soie violet, toile de coton violette (doublure), fil métal doré (passementerie, décor). Décor brodé : croix dans un médaillon quadrilobé, rinceaux.

B. Velours de coton et soie noir, bougran noir (doublure), fil métal argenté (passementerie, décor). Décor brodé : croix fleurdelisée.

C. Velours de coton et soie noir, bougran noir (doublure), fil métal argenté (passementerie, décor). Décor brodé : croix.

Statue : Sainte Thérèse de Lisieux [avant-nef, au nord] (ill. 20184002313NUC2A)

Milieu 20e s. Modèle de Louis RICHOMME, dit frère Marie-Bernard (1883-1975). Plâtre blanc.

h = 118.

Signature (en creux, sur le socle à droite) : Fr. M. Bernard. Inscription concernant le donateur : Don de J.B. Dumora.

Tableau : La Vierge [collatéral nord, mur est (en 1990)] (ill. 20184002440NUC1A)

Vers 1980. NAPIAS, peintre. Huile sur toile.

Figuration semi-abstraite.

h = 60 ; la = 50 (dimensions approximatives).

Signature (en bas à droite) : NAPIAS.

[Tableau repéré en 1990, non retrouvé lors de l'inventaire de 2018.]

Livre : Missel romain [sacristie]

1939. Alfred MAME et fils, Tours. Papier, carton, cuir, soie.

Reliure en cuir rouge, dos à cinq nerfs, tranches dorées, signets en soie rouge, gardes moirées rouges, texte imprimé en noir et rouge. Décor doré au fer à froid (sur les plats de reliure) : au centre, croix grecque pattée de style Art déco, entourée de la couronne d'épines ; dans les angles, épi de blé dans un compartiment trapézoïdal.

Page de titre : "Missale romanum [...] / [armes de Pie XI] / Turonibus / Sumptibus et typis Mame / Sanctæ Sedis Apostolicæ et Sacræ Rituum Congregationis / Typographorum / MCMXXXIX". Frontispice : Ascension du Christ (d'après Rubens).

h = 32,5 ; la = 24,5.

Annexe 3

Extraits de : Césaire Daugé, "Rion-des-Landes, son histoire", première partie, chapitres XI ("Curés de Rion de 1753 à la Révolution") et XIII ("Fabrique : ses revenus. Marguilliers : leurs attributions"), p. 96-109

P. 101-102 : "M. le curé Lafourcade aimait la décence du lieu saint. Le 10 août 1777, il fit provoquer, par le marguillier Darrouzet, une assemblée capitulaire qui décida de faire remettre en état l'autel de Notre-Dame. Jean Castandet, maître menuisier d'Ygos, entreprit la menuiserie pour la somme de 700 livres "du consentement de M. le Curé et des jurats". Chargé de procurer un sculpteur et un peintre, M. Lafourcade présenta, le 11 janvier 1778, le sculpteur Giraudy, de Lescar, qui proposa le plan suivant : / 1° Une notre Dame de Piété avec le Christ mort sur les genoux de la Vierge, les deux figures bien groupées sur une terrasse et un support proportionné au local. 2° Deux bas-reliefs pour être placés aux extrémités de la dite Chapelle, l'un représentant l'Annonciation et l'autre la Purification, le tout d'une étendue relative au local. 3° La figure de l'Ascension [*sic* pour l'Assomption], groupée en moitié bosse avec des nuages, et deux chérubins de la hauteur et largeur qui conviendront au local. 4° Deux figures, l'une Jacobine avec le Chapelet, et l'autre Carme avec le Suaire [*sic* pour la scapulaire] en ronde bosse, pour être placées de l'attitude qui convient sur le haut des deux bas-reliefs des extrémités. 5° La figure de l'Ascension (*sic*) sera dorée en plein hors les carnations, de même que les ailes des deux chérubins. Les nuages seront argentées (*sic*). Les draperies de toutes les autres figures seront peintes et filetées en or, et les ornements qu'il convient de dorer au grand prêtre de la Purification, c'est-à-dire la tiare principalement et l'ornement de devant la poitrine du grand prêtre et aussi de même l'écharpe du Christ sur les genoux de la Notre Dame, le tout en bois de tilleul, peuplier ou de tremble. / Le dit entrepreneur veut s'obliger de faire porter toutes ces figures et de les rendre à Dax à ses dépens, et, de Dax jusques à Rion, les marguilliers seront tenus de payer le transport, et, s'il s'en casse ou gâte quelqu'une de Dax à Rion, c'est aux dépens de l'entrepreneur ; sera obligé de venir placer les dites figures et le tout fait et parfait conformément au devis une fois jusques au 24 Aoust prochain." Pour le prix des sculptures, on convient de 730 livres "et même d'avantage s'il est nécessaire". M. Lafourcade sert de caution au sculpteur [Note : Étude Bousseau, Arengosse]. Je vous laisse à penser combien fut belle la fête de Saint-Barthélemy de l'an 1778 qui vit l'inauguration de l'autel de la Sainte-Vierge, rutilant d'or et d'argent, dans la vieille église de Rion."

P. 109 : "Jean Bellegarde, marguillier sortant [en 1774], nomme Dominique Villenave, à Miquelot, qui est aussitôt "confirmé dans la charge de marguillier de Rion pour desservir la dite église jusques au jour de la Fête-Dieu de l'année prochaine 1775 [...]". On l'autorisa à faire placer aux fonts baptismaux une balustrade en fer exigée par Mgr l'évêque de Dax."

Annexe 4

Extraits de : Césaire Daugé, "Rion-des-Landes, son histoire", deuxième partie, chapitres I ("Rion de 1789 à 1793"), II ("Rion en 1793"), III ("Rion en 1794") et IV ("Rion de 1795 à 1803"), p. 189-268

P. 193 : "M. Maque fut le premier maire élu en 1790. La première municipalité ne paraît pas avoir montré un grand enthousiasme pour les idées nouvelles."

P. 208 : "Trois jours après, 25 novembre 1792, sur l'ordre du citoyen André Casalis, commissaire procureur syndic du district de Tartas, qui rappelle la loi du 10 septembre 1792 enjoignant aux municipalités de faire l'inventaire de l'argenterie des églises, la municipalité s'exécute pour la forme. "Nous, maire et officiers municipaux nous nous sommes transportés dans l'église de Saint-Barthélemy de Rion où nous avons trouvé une lampe et une croix d'argent, un encensoir, une navette. Nous nous serions conformés à la dite loi par l'envoi des objets mentionnés si la communauté assemblée ne nous avait déclaré que la lampe et l'encensoir étaient une acquisition propre à la commune qui..." le procès-verbal n'achève pas sa phrase et rine n'est envoyé à Tartas. [...] Un nouvel appel, signé d'un administrateur du district, est fait le six décembre, pour que l'argenterie soit envoyée à Tartas le plus tôt possible. Bougue somme la municipalité de nommer un commissaire "pour faire l'inventaire de l'argenterie de Rion, s'il s'en trouve, pour être pesée et envoyée au District à l'exception des vases sacrés". On se met en mesure d'obéir pour la forme. "Aujourd'hui, neuf décembre 1792, l'an premier de la République française, le Conseil général de la communion de Rion assemblé, a été procédé au choix d'un commissaire pour procéder à l'inventaire des meubles, effets et ustensiles en or et argent employés au service du culte de l'église de cette paroisse. Pour cet effet, Jean Lasserre, officier municipal, a été choisi pour la confection du dit inventaire, lequel, après visite faite, nous a présenté une lampe, une croix, un encensoir, une navette avec sa cuillère et un instrument pour donner la paix, le tout d'argent massif de vingt livres et seize onces la livre, lesquels meubles ont été mis entre les mains du dit Lasserre, commissaire nommé, que nous avons chargé de porter au directoire du District de Tartas, le jour suivant, qui en donnera descharge en faveur de la municipalité. Maque, maire, Lasserre, officier, Bourda, secrétaire greffier." L'argenterie de l'église reste encore à Rion."

P. 216-217 : "Le curé constitutionnel [Joseph Ducos] donnait la note guerrière ; six jours après [10 mai 1793], l'église elle-même était réquisitionnée pour la défense de la République. En effet, le procureur du District de Tartas écrivait à la municipalité de Rion, le 10 mai : "Citoyens, conformément à l'arrêté du Département du 28 avril dernier, art. 13, nous vous enjoignons de faire transporter dans cette ville vos cloches pour les convertir en canons, à la réserve d'une par chaque église paroissiale et de celle de l'horloge. Nous partagerons les frais de transport. Mancamp." [...] En juin, Tartas demande [...] l'envoi des cloches [...]."

P. 221 : "Jacques Maque, maire de Rion, mourut en décembre [1793]. Il fut remplacé, le 10 du même mois, par Jean Lasserre, de Maubay, premier officier municipal."

P. 223 : "L'année 1793 se termina par cette équipée administrative pour l'enlèvement des cloches et la suppression totale des fêtes religieuses."

P. 250 : "En cette malheureuse année 1794, le culte public cessa par toute la France. Rion avait par ordre démoli les autels. [...] L'église avait changé de nom : on l'appelait le *Temple*. On y avait installé, comme partout, le culte de la Raison. [...]"

P. 255 : "Une note lugubre est celle de l'inventaire "des meubles qui nous restoit dans la si devant église (*sic*). 1 armoire, plusieurs portes en mode de buffet. / 1 plaque au mur représentant une porte. / 1 autre à 2 batans et le reste de la boiserie plaqué. / 1 fontaine en fer blanc. / 4 vieux missels. / 2 fauteuils en paille. / 9 tringles de fer servant à tenir les rideaux des si devant autels. / Environ 8 livres de petits morceaux de fer. / 1 vieux encensoir avec sa navette avec un donne-paix en cuivre. / 1 boîte en fer blanc. / 1 petit sac de toile peinte. / 1 bannière. / 1 seconde bannière. / 2 vieilles croix de cuivre. / 1 chapiteau (?) de fer blanc avec un entonoer. / 1 autre grande armoire à plusieurs batans. / 1 commode à deux portes. / 1 vieux meuble en forme de prie-Dieu plaqué. / La boisure d'un devant d'autel en bois. / 4 fauteuils en bois où on chantait les si devant offices. / 4 mauvaises colonnes en bois. / La boisure de trois confessionnaux. / 1 niche en bois escurté (sculpté). / 1 lampe en lames de fer. / Des fonds (*sic*) baptismaux dont le *baffon* (bassin) est en marbre. / 3 vieux cadres. / Cantité de débris provenus de la démolition des autels. / 2 petits pupitres d'autel. / 1 chandelier en cuivre. / 2 chandeliers en bois. / 1 lampe en cuivre avec sa chaîne suspendue. / Idem, 3 en bois avec des plaques de fer blanc. / Les grillages en fer du si devant autel. / 2 serviettes fines. / 1 balustrade en bois soutenue par 4 petits bras de fer. / 6 cierges cire. / 8 vieux rideaux tant grands que petits des si devant autels. / Id. 2 rideaux petits. / 2 vieux drapeaux déchirés couleur tricolore très ensiens. / 1 vieux coffre fort que nous avons fait ouvrir devant la municipalité et dans lequel il ne s'est rien trouvé. / Nous maire et officiers municipaux de la commune de Rion certifions sincère et véritable la déclaration ci-dessus." Pourquoi cet inventaire qui ne constate que des débris ? C'était pour achever la ruine des objets destinés au culte. "Nous, Pierre d'Arnaudin, commissaire du district de Tartas pour les recherches des meubles et biens nationaux *ainsi que des restes des dépouilles du fanatisme*, en vertu des pouvoirs qui nous ont été donnés par l'administration, autorisons la municipalité de Rion de faire la vente de tous les articles cy dessus sur la place publique, en par la dite municipalité portant un procès verbal estimatif d'enchères et versant le produit dans la caisse du receveur du district. A la maison de Rion le 18 nivôse l'an 3e de la république française une et indivisible. D'Arnaudin, commissaire." [Note : Arch. des Landes, p. 130 et 131.] C'est donc le 5 janvier 1795 (17 nivôse) qu'un

nommé Darnaudin vint intimer l'ordre de vendre, sur la place publique, les débris des profanations précédentes de l'église de Rion, appelés "le reste des dépouilles du fanatisme" dans le style de l'époque."

P. 265-266 : "Dès 1799, Jean-Pierre Laborde Meignos, né à Saint-Sever le 19 novembre 1755, dominicain assermenté, curé constitutionnel de Saint-Sulpice de Lézat, près de Toulouse, prenait la direction de la paroisse de Rion. [...] Avec lui, le culte reprend ostensiblement. [...] On recommence à nipper l'église. "Le marguillier [Jean Bellegarde] a acheté deux ornements pour l'église qu'il a payé soit de la recette et des aumones : 26 livres". [...] Jean Bellegarde acheta aussi "une aube de toile et une corde pour la cloche pour 21 livres, 6 sols, et céda sa charge à un autre Jean Bellegarde avec 16 sous de reliquat en caisse. Le nouveau marguillier resta en exercice un an, et fut remplacé en 1803 par le citoyen Jean Barbasse."

Annexe 5

Extraits de : Césaire Daugé, "Rion-des-Landes, son histoire", troisième partie, chapitre I ("Rion paroissial de 1803 à 1863"), p. 269-286

P. 276-282 : "Le 1er décembre 1810, Barthélemy Lasserre, métayer à Jouanlong, m'a donné six francs pour l'église à la place d'un abeillé dont il voulait faire don à St-Barthélemy". M. Baffoigne [*curé de Rion*] put ainsi acheter un calice de la somme de 80 francs, pour le coffre duquel on acheta une serrure. La dépense de 1807 atteignit 121 francs, y compris l'achat d'une aube à Madame Moreau, de Tartas, [...] l'achat d'un surplis à Félicité Moreau pour 27 livres, et 5 livres 10 sols de fil de fer pour l'horloge."

"Thomas Dupon [*marguillier*] acheta une aube, deux chandeliers, un ornement complet de velours noir, galon en argent demi fin, deux nappes d'autel, trois crémières (*sic*) en argent qui coûtèrent 36 francs, des bouquets et anneaux pour le dais."

"Girons Cuzac, "marguillier, sacristain et coupier", de 1811 à 1816 paya 10 francs pour une croix plantée au cimetière le 24 juin 1811, et 2 francs pour la façon d'une autre croix plantée près de la maison Du Blanc. Le 24 août 1812, il fit blanchir la lampe qui était devant le maître-autel, coût 10 francs, acheta treize bouquets pour parer le maître-autel, coût 28 francs, et changea le vieil encensoir et la navette par un neuf plaqué en argent. Enfin, le 3 mars 1813, il acheta "un surplis de toile sans ailes" qui coûta 13 francs 10 centimes [...]."

"Darrouzet [*Jean Darrouzet, nommé marguillier le 15 mars 1818 après Mathieu Maisonnave, démis avant août 1820*] acheta un ciboire en argent, doré en dedans, 60 francs, une aube pour les jours de fête et quelques petites dentelles pour les manchettes d'étoles, 34 francs, une paire de burettes, vingt sous, un surplis en organdin, 24 francs, 3 aunes et un quart de dentelle pour garnir deux corporeaux (*sic*), une livre, seize sols, 6 serviettes, 9 livres 12 sols, un soubassement d'aube, 10 livres, 10 sols, un banc mortuaire, 6 livres."

"Barthélemy Bousquet, son successeur [*de Darrouzet*] fit blanchir l'église en août 1820 et ouvrir des fenêtres à la chapelle : la dépense dépassa 200 francs. Bernache, vitrier à Dax, réclama 100 francs "pour le vitrage et treillage de deux fenêtres de l'église" en 1821. [...]"

"Un texte précieux pour nous est celui du compte de Barthélemy Bourdens, à la date du 25 mai 1833. "Aujourd'hui, 25 mai, Jean Lasserre, dit Belon, charpentier, s'est engagé, moyennant la somme de 180 francs, à recouvrir toute l'église, les trois sacristies, le porche et la tour, qui est à l'entrée du cimetière ; et il doit fournir la chaux, les tuiles et tout le bois qu'il est nécessaire de changer ; et tout le bois de la tour doit être de chêne." Ainsi donc, l'ancienne église avait trois sacristies dont la trace a disparu et une tour dont nous parlerons plus loin."

"M. Baffoigne mourut à Rion en 1823. Son successeur, M. Dominique Lestage, qui devait gouverner la paroisse pendant 40 ans, pouvait écrire qu'en 1834 on ne voyait encore dans l'église de Rion "que des débris d'un autel avec un tableau de Saint-Blaise". La sacristie ne possédait que 4 ornements délabrés. Grâce au legs Grué et à des créances que le trésorier recouvra, M. Lestage put élever un maître-autel convenable dédié à Saint-Barthélemy, patron de la paroisse. Cet autel, du prix de 2.700 francs [*Note : Registre des délibérations, p. 20*], fut construit par des italiens, en juin 1825. La piété et la générosité des habitants permit deux ans plus tard, en 1827, d'ériger à Saint-Roch un autel dont la dépense s'éleva à 780 francs. Ceux qui contribuèrent le plus à l'érection de cet autel furent : Bougue, maire ; Bonnan, à Mougnoq ; Bonnan, à Vignoles ; Boré et Mougnoq, à Chambret ; Loubère, au Grand Pilat ; Dumora, à Gragues du Midi ; Menin ; Bourden, à Pinache ; Pesquès, chirurgien ; Bellegarde, à Charot ; Castaings, au moulin d'Estuchat ; Lasserre, à Laulhé ; Chibrac, à Lagot et Lasserre, à Maubay. / Girons Bonnan, à Mougnoq, chargea de vive voix son fils de remettre, après son décès, 300 francs à la fabrique pour l'achat d'un dais. Le vœu fut réalisé par Jeanne Bonnan et Jean Bellegarde qui ajoutèrent la somme de 180 francs, ce qui permit à M. Lestage d'acheter non seulement le dais, mais encore un beau ciboire. En 1826, Pierre Cuzacq verse dans la caisse du trésorier, 150 francs légués par son père." "Citons comme curiosité l'article suivant d'un compte de 1826 par le marguillier : "20 juillet 1826, payé à Vingez, forgeron, pour du fer fourni à l'estatue de Saint-Barthélemy, 4 fr. 20 c." M. Lagarde, doreur à Saint-Sever, dora la croix et six chandeliers du maître-autel : pour ce travail le marguillier paya 95 fr."

"En 1842, M. le curé fit appel à la générosité et à la piété des habitants pour réparer les vitraux du chœur et dorer certaines parties de l'autel. La dépense monta à 872 francs dont 337 furent fournis par M. le curé, les habitants n'ayant pas atteint la somme voulue."

"En 1847, nouvel appel à la générosité et à la piété des habitants. La cloche, qui durait depuis 127 ans (elle avait donc été [*sic*] fondue en 1720), se trouva entièrement hors de service. La charité publique se surpassa ; la quête par quartiers produisit 1.900 francs. Le résultat eut été plus beau encore sans une scission qui se produisit parmi les habitants. Quelques-uns opinaient pour un bourdon dont la voix sonore aurait ébranlé tous les échos de la paroisse. D'autres préféraient deux cloches s'harmonisant entre elles. Ces derniers l'emportèrent ; mais les premiers, tenant rigueur, ne décordèrent pas leur bourse. Les deux cloches furent fondues avec un plein succès, au pied même du clocher, le 11 novembre 1847, jour de Saint-Martin, par le sieur Martin, fondeur [*Note* : Mairie de Rion, D. I, p. 57, v.]. M. Jacques Maque arrive en tête des plus généreux donateurs avec une somme de 600 francs. A sa suite, nous trouvons M. le curé Lestage, 217 fr. ; Jeanne Lasserre, veuve Callede, à Chambret, 50 fr. ; Boré, à Chambret, 50 fr. ; Marguerite Bonnan et Boré, son gendre, à Pinache, 10 fr. [...] Nous ne citons pas les souscriptions à 5 francs ni celles qui leur sont inférieures : c'était l'obole du pauvre aussi méritoire que celle du riche. Nous ne citerons pas non plus les réfractaires ; car il y eut des réfractaires ainsi flétris sur le registre qui mentionne ce bel élan paroissial : "La liste de ceux qui au lieu d'écouter la voix de l'honneur, du bien public, de la charité, de la piété et de la générosité, n'ont écouté que la voix de l'égoïsme et de l'avarice, et ont renoncé à avoir aucune part aux avertissements des cloches qui sont, dans tant d'occasions, la voix même de Dieu, n'ont voulu rien donner - ou n'ont pu - Dieu le sait". Qu'il nous suffise de dire qu'il y eut 9 réfractaires au quartier du Courneau, autant au quartier d'Estiey, 18 au quartier du bourg, 9 au quartier de Mascous et 10 au quartier de la Gouarde."

"L'année 1852 vit établir le Chemin de la Croix dans l'église de Rion qui, jusqu'à l'heure, ignorait cette dévotion. Sur les 300 francs que coûtèrent les images, une souscription dans la paroisse en apporta 261."

"Le 9 juin 1833, le trésorier paya 272 livres, 2 sols à M. le curé de Lалуque pour un ostensor achetés à Bayonne. En cette même année, le peintre italien Beuza fit, dans l'église de Rion, des travaux pour la somme de 60 francs. "Un pied de bonnet carré et 3 cordons" sont payés 16 francs en 1830."

"Deux inventaires de la sacristie, l'un de 1838 [*Note* : Registre des délibérations, p. 61, verso], l'autre (de) 1841 [*Note* : Registre des délibérations, p. 72, verso], nous font connaître l'état du linge d'église et des ornements. Nous y constatons 15 serviettes, 9 manuterges, 10 amicts, 242 purificateurs, 3 aubes communes et 4 fines qui sont un peu usées en 1841, 3 nappes d'autel vieilles et 4 neuves avec garnitures, 4 nappes de communion, 4 surplis avec ailes, 3 sans ailes, 2 ornements noirs, 1 rouge, 1 violet, 1 blanc, 3 de toute couleur, 2 chapes, 3 étoles pastorales dont 1 pour baptême et 1 pour funérailles, 2 calices, un commun et l'autre du prix de 235 francs, 10 bouquetiers dorés, 10 bouquets neufs, 1 bannière vieille, etc. Nous sommes heureux de constater que Rion possède déjà un missel romain sur trois, bien avant la réforme faite par Mgr Lanneluc. Le rituel et le processionnal sont parisiens. L'église possède aussi deux dais dont un petit et l'autre grand "neuf avec 4 vases dorés"."

Annexe 6

Extraits de : Césaire Dugé, "Rion-des-Landes, son histoire", troisième partie, chapitres II ("Rion municipal de 1800 à 1832") et III ("Rion municipal de 1833 à 1846"), p. 287-326

P. 288 : "Jean-Baptiste Labeyrie, ancien secrétaire de la mairie, devient maire en 1801, fait restaurer le clocher en 1804 au moyen de rentes dues à la fabrique [...] et conserve l'écharpe jusqu'en 1807. Pierre Callede succéda à Labeyrie et garde l'écharpe jusqu'en 1814 [...]. En session de mai 1807, il fit voter la restauration de l'église, du clocher et du presbytère."

P. 296-297 : "La session de mai 1832 fut des plus chargées. On vota le transfert du cimetière à 300 mètres au milieu du bourg, la réparation du clocher [...], la construction d'une maison commune [...]."

P. 302 : "M. Jacques Maque devint maire de Rion en 1833 par arrêté préfectoral du 18 juin. [...] Le nouveau maire se mit à l'œuvre. Dès le 10 août 1834, on votait 10.000 francs pour les réparations et constructions sur les fonds provenant de la vente des communaux. Immédiatement, on démolit les murs du cimetière qui entourait l'église. Ces murs avaient 5 mètres de hauteur et 1 mètre d'épaisseur. Ils faisaient partie des fortifications de l'église. Une vieille tour carrée romane, qui servait de prison et donnait un cachet spécial à cette enceinte fortifiée, ne trouva pas grâce devant la pioche du démolisseur. [...] Avec une partie des pierres provenant des démolitions, on pava le bourg dont le pavage était en bois, on construisit une maison commune et une nouvelle halle qui n'existent plus [...]. On recouvrit à neuf le clocher. A peine eut-on restauré ce dernier que la foudre tomba sur lui et l'incendia totalement : c'était en 1837."

P. 311 : "Nous avons vu la refonte des cloches en 1847. Un supplément de dépenses de 217 francs pour placement des cloches, achat des moutons, des cordages, etc., fut supporté par le conseil municipal, en séance du 10 mai 1849."

P. 325 : "L'horloge mourait de vieillesse. Un vote de mille francs (18 mai 1862) met au clocher une horloge neuve."

P. 326. "L'idée d'agrandir l'église était lancée On y joignit le projet de construire une maison d'école devant servir aux garçons et aux filles."

Annexe 7

Extraits de : Césaire Daugé, "Rion-des-Landes, son histoire", troisième partie, chapitre VI ("Rion municipal de 1864 à 1870. Agrandissement et restauration de l'église paroissiale Saint-Barthélemy"), p. 327-341

"Désormais l'idée dominante est l'agrandissement de l'église, la construction d'un groupe scolaire et la mise en valeur des communaux. [...] De jour en jour, la population augmentait. Elle comptait 1.200 âmes pendant la Révolution et 1.332 en 1824. Subitement, elle avait presque doublé, et atteignait, en 1861, au chiffre de 2.263 âmes. L'église paroissiale devenait insuffisante. En vain, M. le doyen Lestage, appuyé par Monseigneur l'évêque d'Aire, demandait la construction d'un bas-côté, au midi de l'édifice religieux. Le conseil municipal promettait toujours et n'exécutait jamais. Enfin, le 21 février 1864, il tint séance et rédigea une délibération dans laquelle, prenant acte des réclamations de l'autorité ecclésiastique et des désirs de la population tout entière, il s'exprime en ces termes : "L'accroissement considérable de la population qui est survenu depuis l'établissement du chemin de fer, a fait constater l'insuffisance de l'église principalement les jours de dimanche et de fêtes." Et l'on déclare la construction d'un bas-côté parallèle à celui qui existe déjà [note : Mairie de Rion, D. I, p. 168, verso] [...].

Peu à peu, le projet se précise. D'ailleurs, le clocher en bois menace ruine. Dès lors, pas d'hésitation : on commence par l'église. En session de mai 1867, le conseil municipal de Rion émet un vote de 90.000 francs, suivant un plan et cahier des charges présentés par M. Alaux, architecte [note : *Ibid.*, D. I, p. 14]. Un entrepreneur de Tartas, Jules Lespessailles, se rend adjudicataire des travaux qui commencent sans retard et sont en pleine effervescence le 27 mai 1868. L'ancien maître-autel est détruit. L'architecte en présente un nouveau, dont le prix s'élève à 3.500 francs. Le conseil accepte et ajoute à cette somme celle de 2.390 francs pour les vitraux du chœur. L'enthousiasme fut tel que l'on décida le vote d'une plaque de marbre sur laquelle furent gravés les noms des conseillers municipaux qui méritent certainement de passer à la postérité. Cette plaque, apposée au mur intérieur de la sacristie, porte l'inscription suivante : / Cette église a été restaurée et agrandie en 1868, étant conseillers municipaux : MM. Bougue (Auguste). Loubère (Jean). Tartas (Guillaume), *maire*. Callède (Guillaume). Poisson (Victor). Poudenx (Louis), *adjoint*. Seguire (Jean). Barbasse (Pierre). Castets (Pierre). Loubère (Jean). Barbasse (Augustin). Callède (Jacques). Bellegarde (François). Maisonnave (Pierre). Maisonnave (Dominique). Lassalle (Laurent). G.ve Alaux, architecte. Lespessailles, entrepreneur.

Il est bien rare qu'une entreprise considérable n'offre pas de difficultés dans le règlement des comptes. L'adjudication des travaux de restauration de l'église St-Barthélemy de Rion avait été faite sur la mise à prix de 80.343 francs 39 centimes. M. Lespessailles, qui avait consenti un rabais de 10 pour cent, soit une adjudication de 72.308 francs 97 centimes, porta une note de 86.016 francs. [note : Mairie de Rion, p. 72] L'écart était énorme et d'autant plus sensible que les finances municipales étaient engagées dans un emprunt de 11.000 francs "pour l'habillement, l'équipement, l'armement et la solde de trois mois pour la garde nationale mobilisée". On était au cœur même de la guerre avec la Prusse. Un emprunt par obligations de 250 francs, à 6 pour cent d'intérêt, avait été décidé le 30 octobre 1870. Que faire en cette douloureuse occurrence ? [...] Le conseil choisit, en qualité d'expert, M. Gustave Dupérier, entrepreneur à Dax, qui devait décider si les travaux, exécutés en dehors du cahier des charges, présentaient un caractère d'urgence suffisant. Un premier décompte du 5 février 1871, remis au conseil, portait les dépenses à 91.404 fr. 58 c. Un second décompte du 4 août suivant arrêta les dépenses à 94.241 fr. 20 c. Pourquoi cette différence de 2.836 fr. 62 c. dont l'architecte ne s'était pas aperçu ? [...] Comme toujours, l'affaire traînait en longueur, lorsque le conseil de préfecture, sur le dire des experts, porta à 72.712 fr. 94 c., la valeur des travaux exécutés à l'église. Jules Lespessailles, entrepreneur malheureux, accepta la décision du conseil de préfecture (17 novembre 1872) et implora la pitié du conseil municipal qui lui alloua 3.000 fr. de gratification.

Des abats-jour (*sic*), dont le plan fut dressé par M. Ozanne, ornèrent et garantirent les baies du clocher en pierre. Callède, entrepreneur, réalisa le plan dont le devis s'élevait à 1.200 francs.

Le moment nous semble venu de décrire l'église ancienne et l'église nouvelle.

Avant sa restauration, l'église Saint-Barthélemy de Rion était ogivale à l'intérieur, reconstruite vers le XVI^e siècle sur une église romane du onzième. "Comme toutes celles de la contrée, dit M. Dufourcet, elle a été romane avant d'être ogivale. Il ne reste de roman qu'un portail très remarquable, auquel un architecte bordelais, M. Minvielle, a jouté un porche et un clocher dont le style, chose rare, est en parfaite harmonie avec celui de la partie ancienne." [note : M. Dufourcet fait erreur. M. Alaux fut l'architecte du porche, en même temps que de la restauration ou transformation complète de l'église. M. Minvielle fut l'architecte de la tribune qui occupe toute une travée, à l'entrée, et pèse d'un poids énorme sur l'élégance parfaite de l'église.] [...]

Cette vieille église possédait cinq autels dédiés à saint Barthélemy, patron principal, Notre-Dame, saint Michel, saint Jean et saint Roch. Une chapelle spéciale abritait l'autel Notre-Dame, et saint Roch se trouvait dans une abside ou rotonde sous le clocher, vis-à-vis du chœur, avec les fonts baptismaux. [...]

La porte d'entrée se trouvait au nord, près de la base du clocher. Le clocher, dont la flèche était en bois, jouissait de la renommée d'une élévation peu ordinaire, soit environ 36 mètres. Trois sacristies, dont les traces ont disparu, accostaient l'église qui, suivant l'antique usage, était entourée du cimetière. [...]

Décrivons l'église actuelle. Tout d'abord un porche roman de 7 mètres au carré précède le portail roman primitif. La voûte du porche, en pierre de taille de petit appareil, est soutenue par six colonnes de marbre, placées sur piliers de 1 mètre, y compris la base de la colonne qui mesure 31 centimètres. Les chapiteaux ont 60 centimètres de hauteur ; ils sont foliés excepté les deux chapiteaux du nord qui restent inachevés. La clef de voûte porte : "Alaux, architecte, 1868". Le plan de l'église à trois nefs est embrassé par un compas et un stylet.

Aux encoignures, 4 fûts de colonnes en pierre, mesurant 1 mètre, 8 centimètres de hauteur comme les colonnes de marbre. Une colonnade superposée, formant cinq niches, orne l'intérieur du porche au nord, au midi et à l'ouest. La niche centrale de l'ouest est plus haute que les autres et percée d'une baie oblongue qui éclaire le porche. Une simple baie existe aux niches centrales du nord et du midi. Une croix de pierre, dans le style de l'édifice, surmonte le porche à l'ouest. / Ce porche, vaste et harmonieux, auquel on accède par trois marches de pierre de taille, protège heureusement le portail roman d'une belle venue, sans avoir les proportions grandioses des vieilles cathédrales. Le lecteur nous saura gré de céder la plume à M. Dufourcet pour en dire la valeur et la signification. / "Le portail saint Barthélemy de Rion (*sic*) est d'un type très en honneur au commencement du XIIe siècle, peut-être même un peu avant. Trois rangées de pieds-droits séparés par deux colonnes, de chaque côté, supportent un égal nombre de voussures ornées de torsades, de bandelettes, d'étoiles et de tores. Toutes ces moulures classiques entourent un tympan plus classique encore. Ce tympan, à lui seul, est une date. On y voit en effet, dans un médaillon central, la représentation du Christ, docteur, entouré des quatre évangélistes, figurés par les quatre animaux symboliques si en honneur à la fin du XIe et au commencement du XIIe siècles... [...] Ces quatre animaux - il est convenu de les appeler ainsi, après l'Apocalypse, quoiqu'il y ait parmi eux un ange - sont nimbés et s'appuient sur le livre des Évangiles. On retrouve le même sujet sur le tympan de l'église de Soustons.

Le soubassement et les bases des colonnes sont conformes aux règles architecturales de l'époque et les quatre chapiteaux sont des plus remarquables. Leur tailloir est formé par une corniche qui sert d'appui aux voussures, des deux côtés du tympan, et qui est ornée de rinceaux. La première des corbeilles, à gauche en regardant le portail, représente *Daniel dans la fosse aux lions*. Ce sujet est plus finement traité à Rion qu'à Éyreluy où nous l'avons signalé sur le portail mérovingien de l'église. La seconde nous offre *le massacre des innocents et la fuite en Égypte*, que nous retrouvons à Arthous et à Sorde. Les deux corbeilles de droite sont encore plus artistiquement sculptées que celles que nous venons de décrire, mais leur interprétation n'est pas aussi facile. Sur l'une, M. Taillebois voyait la *Présentation au temple, avec le vieillard Siméon et Anne la prophétesse*. Sur l'autre, se trouve un personnage assis sur un banc, rompant une galette et s'appêtant à manger ; à sa droite, deux jeunes gens semblent s'enfuir, poursuivis par une bête féroce ; à sa gauche, une femme assise tient sur ses genoux un vase ; un dragon lui parle à l'oreille. M. l'abbé Beauredon a vu, avec raison croyons-nous, dans ce groupe, le prophète Élisée, les enfants qui l'insultaient dévorés par des ours, et la femme de Sunam qui lui donne à manger et dont il renouvela miraculeusement la provision d'huile. M. l'abbé Pédegert croyait y voir une scène de la vie de Tobie.

Pour le R. P. Labat, l'ensemble des sujets devait s'interpréter de la façon suivante : on va à Dieu (à droite 4e corbeille) 1° par la vertu, c'est à dire la PRUDENCE, *qui sedens computat*, dit Notre Seigneur ; la TEMPÉRANCE qui, de sa main, réprime ses passions (geste employé ailleurs) ; la FORCE qui, de son poing, arrête l'ennemi ; la JUSTICE accompagnée du lion son symbole : *justus est leo*, etc. ; 2° en suivant l'exemple de Notre-Dame allant au temple avec l'offrande de son Fils et de ses présents : *non apparebis in conspectu meo vacuus*, dit le Seigneur. En quittant Dieu (à gauche) 1° on partage le sort de Notre-Dame fuyant en Égypte ; on rencontre le monde et on a peine à fuir les séides d'Hérode ; on quitte Dieu surtout par le vice ou bien c'est au moins lui qu'on rencontrera ; mais on résiste à l'orgueil, à la concupiscence et à l'avarice au moyen de la parole de Dieu et des sacrements, remède puissant que présente la Religion."

En réalité, si la lecture des deux chapiteaux de gauche est facile, celle des deux chapiteaux de droite est difficile soit dans le sens naturel, soit dans le sens mystique. Les scènes sont certainement bibliques ; les deux premières sont du nouveau testament et les deux autres paraissent appartenir à l'ancien. [...]

Entrons dans l'église. Une tribune, qui occupe l'espace d'une travée, vole de son harmonie à la voûte élégante de l'église ogivale. Cette tribune a été ajoutée en 1894 [note : L'architecte en fut M. Minvielle, de Bordeaux, qui liquida les comptes à 4.724 francs.] pour remédier à l'insuffisance de l'église devant l'accroissement de plus en plus sensible de la population, sur la proposition de M. Albert Poisson, maire.

La nef principale se compose de quatre travées. La première supporte la tribune. Les murs de l'église primitive ont été arrondis pour former colonne avec pilier à pan coupé accolé et supportant la naissance des nervures de la voûte. Contre le premier pilier à droite, en entrant, statue de Saint-Antoine de Padoue ; contre le deuxième pilier grand Christ faisant face à la chaire. Contre les piliers de gauche, statue de Saint-Roch et chaire en bois du XVIIIe siècle, remarquablement sculptée. Les cinq panneaux représentent Notre Seigneur debout entre les quatre évangélistes. Quelques-uns de ces panneaux forment tableau avec paysage. Dans le coin des travées au chœur, à droite, statue du Sacré-Cœur ; à gauche, statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Les clefs de voûte de la nef principale sont unies sauf une qui porte les initiales du patron de l'église S.-B Sanctus Barthomœus (*sic*), séparées par un large couteau. On sait que Saint-Barthélemy, apôtre, subit le martyre et qu'il se vit enlever la peau. De là, l'expression gasconne autrefois en usage partout : Sen Bertoumiu / Pelat tout biu.

Dans le chœur, un bel autel en pierre, dont le retable est orné de 12 colombes becquetant un olivier, auquel on accède par trois marches de pierre. Trois vitraux géminés avec trèfle à l'ogive représentant, à gauche : Saint-Mathieu et Saint-Luc, avec Dieu le Fils, dans le trèfle ; au centre : Saint-Pierre et Saint-Paul, avec Dieu le Père, dans le trèfle ; à droite, Saint-Jean et Saint-Marc, avec Dieu le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, dans le trèfle. Au-dessus de la porte des deux sacristies latérales, une grisaille géminée.

A droite et à gauche, deux anges posés sur un socle et portant un candélabre de 7 bougies, s'adosent au mur et complètent l'ornementation de l'autel. Six nervures de pierre ogivent la voûte du chœur. Une boisserie sculptée comprend trois fauteuils pour célébrant de chaque côté du chœur. Les sculptures du pupitre pour lutrin méritent une mention spéciale : le pied est en colonne torse.

Dans le bas-côté nord, qui est ancien, un autel en marbre, surmonté d'une statue dorée de Notre-Dame de Lourdes, est plaqué contre le mur et forme la chapelle de la Sainte-Vierge. A droite et à gauche, contre le mur, statuette de Sainte-Marie Madeleine et de Sainte-Monique. Contre le mur, vers le premier pilier, statue de Saint-François d'Assise, confessionnal et statue du bienheureux J. Gabriel Perboyre.

Les clefs de voûte, en partant de l'autel, supportent la 1^{re} une fleur de lys, la 2^e une étoile, la 3^e un cœur, la 4^e un épanouissement de feuilles. Sur la large porte de sortie à deux battants dans le fond (*sic*) même de l'église, en forme de clef de voûte faisant face à l'autel, les attributs de maçon-compagnon avec l'exergue : Jos. Lespessailles, entrepreneur.

Dans le bas côté midi, qui date de l'agrandissement de l'église en 1868, contre le mur, autel en marbre de St-Joseph, surmonté d'une statue de ce saint. Toujours contre le mur, à droite et à gauche, statuette de St Louis et de Ste Élisabeth. Contre le mur extérieur, en allant vers le fond de l'église, statue de St Vincent de Paul, banc de l'œuvre, confessionnal, statue de St Barthélemy, fonts baptismaux avec tableau représentant le baptême de Notre-Seigneur par St Jean-Baptiste. Comme clefs de voûte, en allant de l'autel vers la porte du fond : 1° initiales enlacées de St Barthélemy ; 2° armoiries de Pie IX ; 3° armoiries de Mgr Epivent ; 4° attributs sacerdotaux entourés du nom du curé, au moment de la restauration, Théodore Étienne Destribats. Sur la porte de sortie, à deux battants, une clef de voûte portant le marteau et le ciseau du sculpteur.

A l'intérieur des piliers, sous les travées : 1^{er} pilier, statue de Jeanne d'Arc. Trois petits lustres dorés sont suspendus sous l'ogive de chaque côté entre la nef et les bas côtés. Le chemin de croix est peint sur toile et d'assez bon goût.

Un clocher monumental à larges assises, et en pierres de taille jusqu'au sommet, s'élève au-dessus de la première travée de l'église, à l'ouest, et abrite trois cloches dont deux sont de belle dimension. Sur la grande cloche, on lit : Sanctus Bartholomœus. M. Lestage Dominique, curé. M. Tartas, maire, 1847. Parrain : M. Maque Jacques ; marraine : Mme Lasserre Jeanne, à Chambret. Sur la seconde cloche, on lit : Sancta Maria. M. Lestage Dominique, curé. M. Tartas Guillaume, maire, 1847. Parrain : M. Boré Jean, à Chambret ; marraine : Mme Bonnan Marguerite, à Pinache. Augustin Martin, fondeur. On sait que ces deux cloches furent fondues au pied même du clocher de Rion. La troisième cloche, au son argentin, au bronze un peu fruste, est de petite taille, mais elle a bravé les ans puisqu'elle porte en caractères du XVe siècle les mots : Ave Maria gratia plena Dns. Cette cloche est certainement une des plus anciennes, sinon la plus ancienne du diocèse d'Aire. M. Dufourcet, qui en parle dans son *Aquitaine historique et monumentale*, a mal lu la fin de l'inscription. Ce qu'il croit les trois initiales S.N.C. n'est autre chose que la continuation de la salutation angélique, c'est à dire Dominus, ou Dns suivant l'abréviation (*sic*) usitée au Moyen Age. Une lecture attentive faite sur place ne nous laisse aucun doute à cet égard.

[...] Un revenant, M. Alaux, suscita un gros procès en 1877. Il réclamait 1335 fr. 80 c. d'honoraires. Le conseil déblatéra copieusement contre cet architecte qui, sur les 87.624 fr. 54 c. qu'avait coûtés l'église, avait déjà reçu 4.500 fr. d'honoraires, soit 138 fr. de plus qu'il ne lui était dû. Pourquoi mettre 4 ans à réclamer ? On lui propose 600 fr. à titre de transaction. L'affaire fut portée au conseil de préfecture et, de là au Conseil d'État. Ce dernier condamna la commune de Rion à payer 2.203 fr. 93, en ce compris les intérêts et les frais de procédure, tant il est vrai qu'un mauvais arrangement vaut mieux que le meilleur des procès, au dire d'un proverbe gascon. Le 8 novembre 1881, le conseil votait la somme sans mot dire."

Annexe 8

Extraits de : Césaire Daugé, "Rion-des-Landes, son histoire", troisième partie, chapitre IX ("Rion paroissial de 1863 à 1912. Curés de Rion. Vicaires de 1820 à 1912")

P. 373-374 : "Né à Saubrigues en 1815, M. Théodore-Étienne Destribats fut ordonné prêtre en 1842, et successivement vicaire à sabres à St-Esprit, curé à Lesperon et à Ste-Marie de Gosse. Il eut à lutter pour le bien pendant les 26 ans de son ministère dans la paroisse de Rion où il succédait en novembre 1865 à M. Labadie. Il eut la consolation de voir l'agrandissement de l'église. [...] Des funérailles solennelles, présidées par M. le chanoine Sarrauton, archiprêtre de St-Sever, furent faites à M. Destribats, en l'église de Rion, le 27 octobre 1892. [...]"

P. 375-376 : "Son successeur, M. le chanoine Flavien Claverie, naquit à Arreau, Hautes-Pyrénées, en 1841. [...] L'indifférence l'affectait vivement : souvent il se plaignait de voir sa belle église trop peu fréquentée ; cependant, grâce à la générosité des fidèles, il l'orna d'une foule de statue. [...] L'église, suffisante les dimanches ordinaires, malgré une population de 2.600 habitants, devient insuffisante pour les grandes fêtes. Le Conseil municipal, dont les finances sont de plus en plus prospères grâce aux revenus des gemmes communales, vote la construction d'une tribune avec tambours à la porte principale. Il choisit comme architecte M. Paul Minvielle, de Bordeaux. / La tribune était achevée en 1894 et les comptes liquidés à 4.724 francs. M. Claverie eut aussi la joie de voir terminer les peintures murales de l'église qu'un artiste peintre avait commencées deux ans auparavant : à cet effet, le Conseil municipal avait voté 2.500 francs en faveur de M. Ducournau, peintre à Rion."

P. 380 : "En 1911, grâce à la générosité de quelques-uns de ses paroissiens, M. L'abbé Pécastaing, curé-doyen [*Bernard-Charles Pécastaing, né à Saubrigues en 1861, curé de Rion le 13 septembre 1908*], a installé dans l'église Saint-Barthélemy une superbe crèche à plusieurs personnages, y compris les trois rois mages. Une splendide fête de Jeanne d'Arc, en 1910, inaugura dans l'église une belle statue de Jeanne d'Arc."

Illustrations



Confessionnal (d'un ensemble de trois).

Phot. Jean-Philippe Maissonave
IVR72_20184002382NUC2A



Paire de chandeliers d'église
(n° 1) : un chandelier.
Phot. Jean-Philippe Maissonave
IVR72_20184002395NUC2A



Paire de chandeliers d'église
(n° 1) : un chandelier.
Phot. Jean-Philippe Maissonave
IVR72_20184002396NUC2A



Paire de chandeliers d'église
(n° 2) : un chandelier.
Phot. Jean-Philippe Maissonave
IVR72_20184002398NUC2A



Statue de sainte Thérèse de Lisieux.
Phot. Jean-Philippe Maissonave
IVR72_20184002313NUC2A

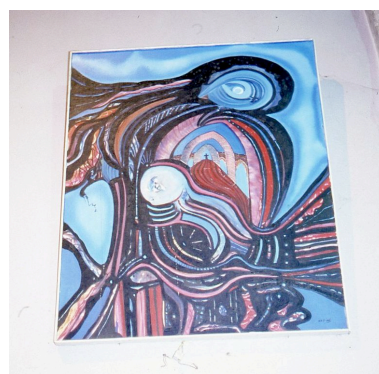


Tableau : La Vierge.
Phot. Jean-Philippe Maissonave,
Autr. Jean-Philippe Maissonave
IVR72_20184002440NUC1A

Dossiers liés

Édifice : Église paroissiale Saint-Barthélemy (IA40001634) Aquitaine, Landes, Rion-des-Landes, place des Droits-de-l'Homme

Auteur(s) du dossier : Jean-Philippe Maisonnave

Copyright(s) : (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Confessionnal (d'un ensemble de trois).

IVR72_20184002382NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Paire de chandeliers d'église (n° 1) : un chandelier.

IVR72_20184002395NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Paire de chandeliers d'église (n° 1) : un chandelier.

IVR72_20184002396NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Paire de chandeliers d'église (n° 2) : un chandelier.

IVR72_20184002398NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Statue de sainte Thérèse de Lisieux.

IVR72_20184002313NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

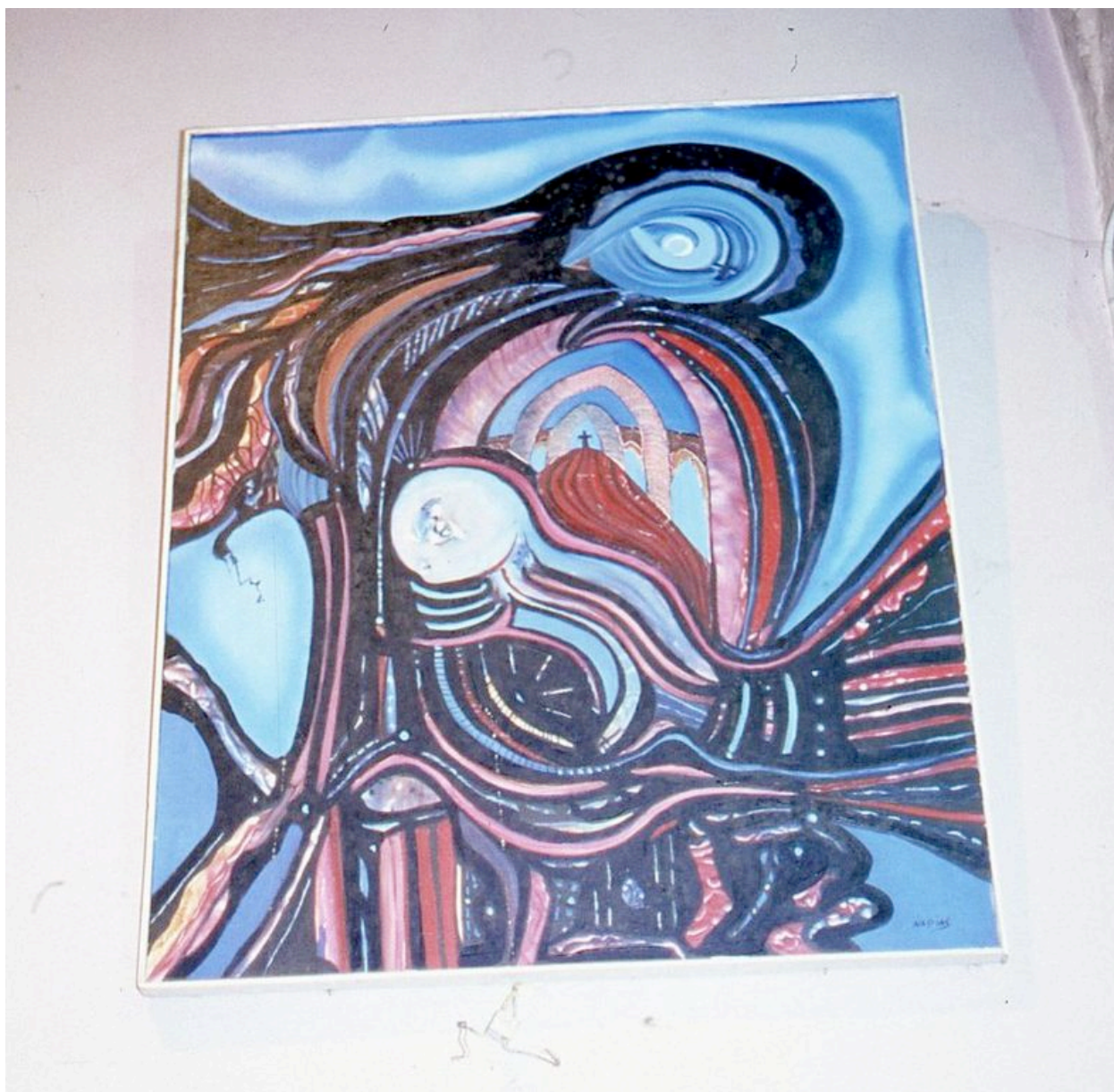


Tableau : La Vierge.

IVR72_20184002440NUC1A

Auteur de l'illustration : Jean-Philippe Maisonnave

Auteur du document reproduit : Jean-Philippe Maisonnave

Date de prise de vue : 1990

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil départemental des Landes
communication libre, reproduction soumise à autorisation